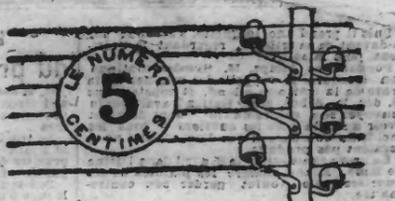


L'Éclair



SIXIÈME ANNÉE. - N° 168

DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

DIMANCHE 17 JUIN 1900

ABONNEMENTS

Nord et Départements limitrophes.	20 fr. 50	36 fr. 50	48 fr.
Autres Départements.	24 fr. 50	42 fr.	54 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

Prochainement

nous commencerons la publication d'un nouveau roman dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains contemporains.

Le Crime de Chalon

C'est hier, vendredi, que M. Simyan, député radical-socialiste de Saône-et-Loire, a développé son interpellation sur le crime commis le 2 juin à Chalon.

On se souvient de cet épouvantable drame qui évoque le souvenir des meurtres prétoriens de Fourmies et de ceux plus récents de la Martinique. A Chalon, comme à Fourmies, comme à la Martinique, des agents de l'Autorité, préposés à la garde du Capitalisme, firent usage de leurs armes contre la foule : trois personnes furent tuées et neuf autres grièvement blessées. Mais à Fourmies et à la Martinique, c'était la troupe qui avait assassiné ; à Chalon, ce fut la gendarmerie.

De l'enquête à laquelle se sont livrés M. Simyan d'une part, et les citoyens Pastre et Renou, d'autre part, — ces derniers sur invitation du Comité général du Parti socialiste, — il résulte jusqu'à l'évidence, que les gendarmes tirèrent sans provocation aucune. A ces constatations si nettes, à ces faits si précis, aux témoignages apportés à la tribune qu'a répondu le Gouvernement.

M. Waldeck-Rousseau a tenu le même langage qu'aurait tenu M. Méline ou M. de Man. Il n'a su aucune parole de blâme pour ses subordonnés. Au contraire, il a chargé les assassins et couvert les assassins ! Un moyen lui était cependant offert d'atténuer, sinon d'entièrement dégarer sa responsabilité : c'était d'accepter l'enquête parlementaire proposée par les citoyens Zavaès et Bartholot. Il l'a dédaigneusement repoussé, préférant laisser au pouvoir judiciaire le soin de peser les témoignages. Or, on sait combien en pareille matière les balances de la Justice sont inégales... La majorité s'est associée à cette folle intransigence et les bulletins de la droite et du centre unis, cette fois, aux bulletins de quelques hiboux de la gauche et de quelques radicaux apeurés, ont décidé que la lumière ne serait jamais faite sur le crime de Chalon.

me de ce crime républicain, de retirer ses projets de loi anti-cléricaux, de réexpédier Dreyfus à l'Île-du-Diable et de faire revenir Déroulède de Saint-Sébastien.

M. Waldeck-Rousseau et certains de ses collaborateurs ne demandaient pas à être pas mieux que de partir ainsi à la conquête de la démocratie avait bénévolement mise en eux ; mais nous voulons croire que tous les ministres ne s'associeraient pas à une pareille abdication. Aussi on peut le dire sûrement, la séance d'hier, malgré les pirouettes savantes de M. Simyan, qui, presque sans transition, a joué le drame social et la comédie politique, a sonné irrévocablement le glas du Ministère. Cette fin n'est pas enviable et elle nous attriste profondément.

G. SIAUVE-EVAUSY.

L'ÉLECTION DE DOUAI

Toujours calme plat dans la deuxième circonscription de Douai, alors cependant que nous n'avons plus que huit jours à courir avant le scrutin. Nous avons annoncé comme probable la candidature de l'ex-révolutionnaire Gabriel, mais il paraît que la famille des Rotours hésite à investir l'ancien député boulangiste, le trouvant trop compromis par ses nombreux avatars politiques.

MM. Dumont et Cardon sont donc seuls en présence. M. Dumont n'a pas l'air de s'agiter beaucoup. Nous en sommes encore à attendre communication de son programme. Quant à M. Cardon, il a fait, jeudi soir, à la Ligne républicaine d'Orchies des déclarations assez nettes et qui lui valent très probablement l'appui du parti républicain.

Il était temps ! En substance, M. Cardon s'est déclaré partisan des lois scolaires et militaires, de la proposition Rabier et du gouvernement de dense républicains. Il s'est, en outre, affirmé anti-cléricale avec ce correctif qu'il veut la liberté de conscience pour tous. Sur de telles promesses, la Ligne a donné la candidature de M. Cardon. Mais le dernier mot est tout de même aux électeurs.

Comité général du Parti Socialiste

Le Comité général s'est réuni mercredi 13 juin, sous la présidence du citoyen Toussaint, de la Fédération de la Côte-d'Or. Le secrétaire donna lecture des lettres et renseignements parvenus au sujet des massacres de Chalon. Le Comité général décide, conformément à la proposition de sa Commission de propagande, de donner, samedi 16 juin, salle Chaynes, un grand meeting de protestation contre les assassinats de Chalon et de la Martinique. Le meeting aura lieu sous la présidence du citoyen Lavaud, délégué de la Fédération de Saône-et-Loire au Comité général. Les orateurs désignés pour prendre la parole au nom du Comité général sont les citoyens Dejeante, Fourmière, Pastre, Renou et Vaillant députés ; Paris, conseiller municipal ; Andrieux, Fedron, Semnoz, membres du Comité général, et Lagroillière, membre du groupe socialiste des Antilles. Sur la proposition des citoyens Dubreuilh et A. Lenormand, le Comité général vote la résolution suivante : Le Comité général informe que le citoyen Vogt, élu par les suffrages socialistes conseiller municipal et maire de Persan (Seine-et-Oise), vient d'être victime de l'arbitraire patronal qui l'a privé de son emploi. Le Comité général, et Lagroillière, membre du groupe socialiste des Antilles. Sur l'expression de ses sentiments de solidarité socialiste. La prochaine réunion du Comité général est fixée au mercredi 20 juin.

LE PÉRIL JAUNE



L'ONCLE SAM. — Bigre, ce n'est pas encore l'heure de mettre mon fusil au ratelier

CHRONIQUE

Un dîner à l'Exposition

Il y avait, hier, foule dans un restaurant à la mode de l'Exposition. Ne me demandez pas si cet établissement très fréquenté, très élégant est au Champ de Mars, au Trocadéro ou à l'Esplanade des Invalides ? Ce que je puis dire, c'est que la société la plus capitaliste, la plus bourgeoise et la plus riche de toutes les nations des deux Mondes s'était installée là, autour de petites tables aux nappes blanches, toutes scintillantes de cristaux et d'orfèvrerie moderne. Coup d'œil gai, charmant, d'ailleurs : petite symphonie de papotages mondains, éclats de rire contents, d'exclamations discrètes, avec un rythme de fourchettes et de couteaux. Empressés, les garçons et les maîtres d'hôtel allaient de l'un à l'autre, tandis que le sommelier, grave, distribuait les vins cachetés ou portait avec composition des bouteilles de champagne sur un panier. Quant au menu, il ne différait pas de celui de Ledoyen pour les agapes du Vernissage. Le saumon sauce verte triomphait dans les assiettes de presque tous ces convives. Cependant, à notre table il y eut des exclamations, et l'on acclama à l'unanimité un lapin sauté qui arriva bientôt, exhalant un fumet délicieux d'arômes ou se mêlant le parfum de l'estragon et du thym. On lui rendit un complet hommage et son succès fut si grand que les voisins, par cette succession de l'exemple à laquelle rien ne résiste, réclamèrent de ce même lapin sauté. Et de proche en proche le lapin sauté devint le véritable plat du jour. Quand le maître d'hôtel déclara qu'il n'en restait plus et le bifla sur le menu, ce fut

presque du désespoir. Pour calmer les colères, le patron fut obligé de venir donner des explications et d'excuser d'un événement qui ébranlait ses calculs. Ce n'est qu'après hésitation, disait-il avec un air d'apitoiement, que nous avons offert un lapin sauté... Mais à quoi m'avez-vous servi, si rassouillés, que nous n'avons pas hésité. Il surmont, avait-il dit à mon chef qui est un maître-queue de premier ordre, cuisinier pais de toutes couronnes, ne ménage pas les herbes. Que le lapin ait le fumet et la tendresse d'un garon engraisé de serpolet. Il a tenu parole. Demain, messieurs, je puis vous donner l'assurance que je serai en mesure de vous dédommager. Je sais le cliquer et m'apprivoiser. Et sur ces bonnes paroles, on se consola.

L'heure du café était arrivée, celle du départ suivit de près. Les hommes allèrent d'excellents cigares et comme l'orchestre que j'occupais maintenant tout restaurant qui s'apprêtait à faire feu, on écouta un instant sa musique qui exécutait avec un certain talent les principaux morceaux de l'opéra.

Moi, je regardai la construction originale d'un bâtiment, fantaisie improvisée par un architecte qui avait tout créé, la forme des chaises, des tables, ménageant des petits bords, des loggias, enluminant les murs d'une décoration bizarre. C'étaient éphémères mais spirituelles que ces constructions destinées sans doute à faire partie de la plus extraordinaire vision qu'on aura vue. Dans les encadrements, des murs, des salences joyeuses, des fenêtres.

L'une d'elles, dans le restaurant qui m'occupait, attira mon attention. Elle servait à éclairer la cuisine. J'eus la curiosité de jeter un coup d'œil à l'intérieur pour regarder cet extraordinaire mouvement de cuisiniers, de fermiers, d'officiers de bouche, mais mon regard fut tout de suite attiré par deux chats

qui semblaient endormis sur le rebord intérieur de cette fenêtre. J'ai la passion des chats ; je frappai avec ma canne sur la vitre pour réveiller les deux chats. Ils ne bougèrent pas. Nouveaux coups de canne sur la vitre ; même immobilité des chats. Cette fois, le bruit avait attiré l'attention d'un cuisinier. Il s'empara des deux matous nets, les un bonnetier par. Nouveaux coups de canne sur la vitre ; même immobilité des chats. Involontairement, j'ai pensé au lapin sauté, mais je me suis tu, convaincu que je venais d'être victime d'une hallucination. J'ai pu dans ce restaurant si bien fréquenté, si élégant...

L'INTERNATIONALE NOIRE

La direction supérieure du patriotisme français se trouve actuellement aux mains de l'Église romaine. Ce sont les moines romains qui ont organisé l'entreprise nationale, comme ils avaient organisé l'entreprise boulangiste, et qui fournissent par dizaines les millions nécessaires. Il n'y a plus de bon patriote en France si ce n'est un bon Français, hors du giron de l'Église catholique militante.

Or, voici les recommandations impératives que la *Voce della Verità*, organe officiel de la curie romaine, adressait récemment aux fidèles et qu'elle a commentées depuis dans une série d'articles : Il est indispensable que tous les catholiques, à quelque classe qu'ils appartiennent ne laissent pas de se réunir à la messe, qui ne distingue point entre un laïque et un autre. De quelle région que ces laïques s'y joignent la messe sera plus sainte et qu'elle a commentées depuis dans une série d'articles :

Il est indispensable que tous les catholiques, à quelque classe qu'ils appartiennent ne laissent pas de se réunir à la messe, qui ne distingue point entre un laïque et un autre. De quelle région que ces laïques s'y joignent la messe sera plus sainte et qu'elle a commentées depuis dans une série d'articles :

Il est indispensable que tous les catholiques, à quelque classe qu'ils appartiennent ne laissent pas de se réunir à la messe, qui ne distingue point entre un laïque et un autre. De quelle région que ces laïques s'y joignent la messe sera plus sainte et qu'elle a commentées depuis dans une série d'articles :

Il est indispensable que tous les catholiques, à quelque classe qu'ils appartiennent ne laissent pas de se réunir à la messe, qui ne distingue point entre un laïque et un autre. De quelle région que ces laïques s'y joignent la messe sera plus sainte et qu'elle a commentées depuis dans une série d'articles :

Echos & Nouvelles

Le chic à Chicago — et ce n'est qu'à Chicago qu'on a pu inventer ce chic — consiste à porter en bijou de son collier, en bouton d'oreilles, des yeux humains polis, jadis et préparés par un procédé chimique tenu soigneusement secret. Après les bijoux vivants, attachés à un corsage par une chaînette d'or, après la selle en peau de nègre, dont se servent les riches fermiers du Nord, les yeux de Pérouviens lancés comme objets de luxe.

Voilà comment est considérée l'armée en Chine, au dire d'un ambassadeur chinois près de la République française. « Chez nous, l'armée en temps de guerre sur tout, est un objet de mépris. Nous n'accordons guère de considération aux bouchers qui assomment et saignent les bêtes. Encore moins aux bouchers qui assomment et saignent les hommes. »

Sait-on le poids que pèse un milliard ? Un milliard pèse en argent cinq millions de kilogrammes ; en or, trois cent vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois kilogrammes ; en billes de mille francs, dix sept hommes ; en billes de cent francs, cent quinze hommes ; en or, trois mille deux cent vingt-cinq hommes, et en argent, cinquante mille hommes.

Pour le transport de ce milliard — si l'on considère l'homme peut porter le poids de cent kilogrammes — il faudrait, en billes de mille francs, dix sept hommes ; en billes de cent francs, cent quinze hommes ; en or, trois mille deux cent vingt-cinq hommes, et en argent, cinquante mille hommes.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 juin. — Le conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. La séance a été très courte, par suite de l'obligation où se trouvait M. Waldeck-Rousseau de se rendre avant la séance de la Chambre à la commission de l'amnistie et de répondre ensuite aux interpellations qui figuraient aujourd'hui à l'ordre du jour de la Chambre. Le président du conseil a indiqué à ses collègues les sujets de discussions qu'il fera à la commission d'amnistie. Il demandera le vote pur et simple du projet tel qu'il a été adopté par le Sénat et le rejet de tous les amendements.

Les événements de Chine M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a communiqué au conseil les derniers renseignements qu'il a reçus au sujet de la situation en Chine. Les communications télégraphiques avec Pékin sont de nouveau interrompues. Le dernier télégramme de M. Loubet, notre représentant à Pékin, est en date du 12 juin au soir. Dans ce télégramme, M. Pichon fait savoir que le gouvernement chinois a déclaré aux légations qu'il ne s'opposait pas à l'entrée à Pékin des détachements européens.

D'autre part, le consul de France à Tientsin télégraphie que tout est tranquille dans la concession française de cette ville, qui est gardée par des marins français et russes. Enfin le gouvernement a donné ordre à un croiseur rapide de troisième classe de se rendre à Tacon pour renforcer notre division navale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 15 juin. — La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Bouscasse. L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque d'Algérie. M. Caillaux demande l'urgence. M. Barthelet combat la demande d'urgence. M. Caillaux dit qu'il importe que la Chambre prenne une décision à bref délai. Le projet de loi n'a d'ailleurs rencontré aucune opposition de la part des intéressés. Les articles 1er à 11 sont adoptés, ainsi que l'ensemble du projet de loi. Le projet de loi n° 1000, déposé au Sénat, est renvoyé à la commission de la Justice.

Les Massacres Ouvriers DE CHALON-SUR-SAONE

Interpellation de M. Simyan

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Simyan sur les troubles de Chalon-sur-Saône, dont nous avons longuement parlé. Sa parole est entendue par M. Loubet pour développer son interpellation.

Discours de M. Simyan

M. Simyan commence par déclarer qu'il ne veut pas passionner le débat, mais qu'il faut établir les responsabilités. En ce moment le roi de Suède est entré dans la Tribune du Président de la République. Le roi prend place au premier rang, ayant à sa droite M. le Ministre de Suède à Paris. Plusieurs officiers de sa maison militaire sont derrière lui. Son entrée suscite un incident et passe presque inaperçue. Après avoir jeté un coup d'œil sur la salle, il regarde le public presque exclusivement féminin des tribunes.

FEUILLETON DU 16 JUIN. — N° 87

LES DEUX ORPHELINES

PAR Adolphe D'ENNERY

TROISIÈME PARTIE

— Monseigneur est bien bon, répondit le vieux domestique dont la physionomie avait pris un air quelque peu embarrassé. — J'ai à parler de ton maître. Ces mots firent dresser l'oreille à M. Picard. — Oh ! mon maître... mon maître... grommela-t-il en hochant soucieusement la tête. M. de Linères s'était retiré du côté de la porte qui faisait communiquer son cabinet de travail avec son appartement par un couloir par lequel on arrivait également à l'appartement de la comtesse. Ce jeu de scène indiquait que le lieutenant de police, une préoccupation. C'est qu'effectivement le comte voulait éviter que la tante affectionnée de Roger entendit de quelle façon sévère il avait stigmatisé la conduite de l'adversaire de feu le marquis de Presles.

L'attitude, d'ordinaire si mélancolique de la comtesse, était devenue encore plus triste. Elle se tenait assise depuis l'aventure tragique dans laquelle Roger de Vaudrey avait joué, par malheur, un rôle si compromettant.

Mme de Linères avait sa gré au lieutenant de police de la mansuétude du roi à l'égard du jeune gentilhomme qui contrevient d'une façon si grave aux édits sévères promulgués contre les duellistes.

Mais si elle n'avait plus à redouter pour Roger le châtelain qu'il avait encouru, la comtesse n'en avait pas moins vu s'aggraver son état de tristesse. Roger avait, pour ainsi dire, déserté l'hôtel de M. de Linères par dévotion pour le lieutenant de police dont il ne voulait pas, par sa présence, aviver la gêne provoquée autant par son aventure que par l'impunité dont le coupable avait été l'objet.

Par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, M. de Linères avait toujours évité avec sa femme toute conversation relative à ce neveu qui bénéficiait de tant de circonstances atténuantes dans l'esprit de la comtesse. C'est donc pour éviter que ce qu'il avait à communiquer à Picard pût être entendu, que le lieutenant de police avait pris la précaution d'aller s'assurer, en entrant dans la porte, que personne ne se trouvait dans le couloir.

Cette préoccupation de M. de Linères n'avait pas échappé au vieux Picard. Et il pensa que le hasard, en l'envoyant ce matin même à l'hôtel de la lieutenante générale de police, avait servi à soulever les voiles du comte. Convaincu qu'il pouvait désormais parler en toute sécurité, M. de Linères s'approcha de Picard.

Et répondant à la dernière réplique du vieux domestique : — Il se connaît bien, monsieur Roger ! articula-t-il avec une exclamation. — Se trompant sur le sens que M. de Linères avait voulu donner à sa phrase, Picard s'empressa de s'expliquer : — Je viens demander à Monseigneur la permission de... quitter le service de M. le chevalier.

Ce fut le tour du lieutenant de police de se faire illusion sur la pensée réelle de son interlocuteur. — Le domestique enchanté qu'on vint ainsi au-devant de la déclaration qu'il avait à faire, et qui lui coûtait fort, continua : — Et, comme c'est monseigneur qui m'a placé près de son neveu... — Que veux-tu dire ? — Je viens demander à Monseigneur la permission de... quitter le service de M. le chevalier.

M. de Linères eut un haut-le-corps. — Quoi, tu veux ?... commença-t-il. — Et, comme c'est monseigneur qui m'a placé près de son neveu... — Que veux-tu dire ? — Je viens demander à Monseigneur la permission de... quitter le service de M. le chevalier.

M. de Linères eut un haut-le-corps. — Quoi, tu veux ?... commença-t-il. — Et, comme c'est monseigneur qui m'a placé près de son neveu... — Que veux-tu dire ? — Je viens demander à Monseigneur la permission de... quitter le service de M. le chevalier.

M. de Linères eut un haut-le-corps. — Quoi, tu veux ?... commença-t-il. — Et, comme c'est monseigneur qui m'a placé près de son neveu... — Que veux-tu dire ? — Je viens demander à Monseigneur la permission de... quitter le service de M. le chevalier.

Et manifestant assez familièrement la satisfaction qu'il éprouvait, il ajouta en s'adressant à Roger : — Ah ! je renais !... Je rentre enfin dans ma dignité !

M. de Linères, en dépit de ses graves préoccupations, ne put s'empêcher de sourire de cette exubérante manifestation. Seulement, fit-il en redevenant grave ne te... délivre pas tout de suite... — Ah ! — Non... Je désire avoir auprès du chevalier... pendant quelque temps encore, une personne de confiance qui surveille.

Picard était visiblement contrarié. — M. de Linères continua : — Qui me rends compte de ses démarches. — Je vais te gratifier du bout du nez comte un homme qui vient de trouver une alliance à faire, pour tirer d'embaras. — Je devine ce que tu vas me dire, poursuivit le comte, oui, j'aurais pu recourir aux gens de police, mais j'ai préféré M. de Linères.

— Dame ! monsieur le comte... un lieutenant général... interrompit le domestique avec un fin sourire. — Mais, conclut imperturbablement M. de Linères, c'est un moyen qui me va.

— Avec un soupir : — On ne m'en a déjà que trop appris sur son compte... Et c'est par toi, mon cher Picard, que je veux découvrir... Découvre, quel, monseigneur ? interrompit le bonhomme en écarquillant les yeux. — Le reste ! — Le valet de Roger avait une réelle affection pour son jeune maître qu'il avait vu grandir. Aussi les paroles que venait de prononcer le comte firent-elles sur le valet une impression pénible.

Picard supposait tout autre chose que ce qu'avait voulu dire M. de Linères. Et c'est sans chercher à dissimuler sa tristesse qu'il hasarda : — Le reste... monseigneur pense donc ?

— Ah ! mon pauvre Picard, tu ignores les choses les plus graves... Pour le coup, le domestique manifesta une réelle inquiétude. — Oh ! le malheureux ! s'écria-t-il en levant les mains au ciel... Monseigneur me fait frémir l'homme peut porter le poids de mille francs, dix sept hommes ; en billes de cent francs, cent quinze hommes ; en or, trois mille deux cent vingt-cinq hommes, et en argent, cinquante mille hommes.

— Oh ! me... moi ? fit-il... permettez, Monseigneur... Mais le comte ne le laissa pas continuer. — Apprends qu'à la suite d'un duel... Picard faillit tomber à la renverse. — Un duel !... il en a eu un duel ? — Un duel !... que toi à l'ignorer... répétait le domestique qu'il avait entendu. — Oui, un duel, pour je ne sais quelle femme.

— Pour une femme ! s'exclama Picard en éclatant de joie... Il s'est battu pour une... Ah ! le gaillard !... M. de Linères, tout aux souvenirs pénibles qu'il était obligé d'évoquer, ne vit pas l'expression de contentement dont le valet nuageait son jeu de physionomie.

— Et comme s'il eût, seulement alors, retrouvé la voix étranglée dans sa gorge par le fait d'une joie subite, il bégaya : — Sa maîtresse !

— Il continua d'une voix sourde : — Il s'est battu avec M. de Presles qu'un tué. Picard n'avait pas entendu sans doute le dernier mot, car il se mit à battre des mains, en criant : — Bravo !... bravo !... bravo !

Le comte interrompit cette surprenante satisfaction. — Tu dis ? Interrogea-t-il. — Mais Picard était décidément sous l'impression d'une irrésistible joie, car il s'écria avec enthousiasme : — Ah ! ah !... c'est que monseigneur le chevalier est une fine lame. — Et ce n'est pas tout ! reprit le magistrat.

— Ah ! bah ! demanda le domestique, dont les yeux gris pétillaient de contentement de joie... Il y a encore quelque chose ? — Ses regards interrogeaient avec une vive curiosité. — M. de Linères eut un mouvement de colère contenue. — C'est d'un ton sec qu'il prononça ces mots : — Cette femme qu'il enlevait, l'épée à la main, au marquis de Presles, il en a fait sa maîtresse !

Rien ne saurait dépeindre le saisissement qu'il s'empara de Picard en entendant ces mots. Ses yeux s'éclairèrent, ses yeux brillèrent comme des escarboucles, sa lèvres eurent un petit frémissement de bonheur. — Il se serait les mains pour se féliciter lui-même. — Et comme s'il eût, seulement alors, retrouvé la voix étranglée dans sa gorge par le fait d'une joie subite, il bégaya : — Sa maîtresse !

— Sa maîtresse !